

Poêle à bois

Réf 134 10 10

Puissance : 9.5 kW
DIN EN 13240 : 2005-10



Présentation du matériel

Instruction pour l'installateur

Instruction pour l'utilisateur

Pièces détachées

Certificat de garantie



Notice de référence

à conserver
par l'utilisateur
pour consultation
ultérieure.



"La chaleur en toute confiance"

127^{ième} RIF,15
BE 5660 MARIEMBOURG

FRANCO BELGE vous félicite de votre choix.
 FRANCO BELGE garantie la qualité de ses appareils
 et s'engage à satisfaire les besoins de ses clients.
 Fort de son savoir-faire de plus de 80 ans,
 FRANCO BELGE utilise les technologies les plus avancées dans la conception
 et la fabrication de l'ensemble de sa gamme d'appareils de chauffage.
 Ce document vous aidera à installer et utiliser votre appareil,
 au mieux de ses performances, pour votre confort et votre sécurité.

SOMMAIRE

Présentation du matériel.	p. 3
Colisage	p. 3
Caractéristiques générales	p. 3
Descriptif.	p. 3
Principe de fonctionnement	p. 3
Instructions pour l'installateur	p. 4
Avertissement pour l'utilisateur	p. 4
Le local d'implantation	p. 4
Le conduit d'évacuation	p. 4
Montage de la buse d'évacuation	p. 5
Raccordement au conduit de fumée	p. 6
Montage du plateau cendrier	p. 6
Contrôles avant mise en service	p. 7
Dépose et repose de la chicane	p. 7
Entretien de la cheminée et ramonage	p. 7
Instructions pour l'utilisateur	p. 8
Combustible	p. 8
Allumage.	p. 9
Conduite de la combustion	p. 9
Décrassage	p. 9
Entretien de la cheminée	p. 9
Entretien du poêle.	p. 9
Conseils importants	p. 10
Causes de mauvais fonctionnement	p. 10
Pièces détachées	p. 11

Cet appareil est conçu pour brûler le bois en toute sécurité

ATTENTION

une mauvaise installation peut avoir de graves conséquences.

Il est recommandé de faire appel à un professionnel qualifié pour son installation ainsi que pour les besoins de maintenance régulière.

1. Présentation du matériel

1.1. Colisage

- 1 colis : Poêle complet.

1.2. Caractéristiques générales

Référence. 134 10 10

Puissance calorifique nominale . . . kW	9,5
Dimensions du foyer :	
- Largeur. mm	540
- Profondeur. mm	250
- Hauteur utile. mm	200
Dimension des bûches :	
- Longueur maxi. cm	50
Capacité du cendrier. litres	6,8
Poids kg	160
Volume de chauffe corrigé m ³	400
Dépression optimum de la cheminée. Pa	11
Rendement. %	70
Co (13% O ₂) %	0,12
Température des fumées °C	366
Débit massique des fumées g/s	11,52
Débit combustible kg/h	3,4
Emission de poussières mg/Nm ³	10

1.3. Descriptif

Poêle à bois, **conforme à la norme EN 13240 : 2005-10**

- Appareil de chauffage à fonctionnement intermittent.
- Buse d'évacuation en fonte, démontable pour raccorder l'appareil soit par le dessus, soit par l'arrière.
- Hublot à ouverture latérale, munie d'une vitre en vitrocéramique permettant d'observer la combustion.
- Porte à ouverture latérale, pour le chargement du combustible (à droite du poêle).
- Réglage d'allure par clapet d'air.
- Volet d'allumage.
- Cendrier de grande contenance.
- Dispositif de décendrage.
- Combustion longue durée : L'appareil avec une charge de 7,7 kg de bois sec (voir page 8, § 3.1.) au ralenti (air primaire et air secondaire fermés) et une dépression de 6 Pa, fonctionne dans ces conditions, plus de 12 heures.

1.4. Principe de fonctionnement

Le "Limousin" est un appareil conçu pour fonctionner uniquement portes fermées.

La diffusion de la chaleur s'effectue essentiellement par rayonnement au travers de la vitre et tout autour du foyer. La combustion s'effectue dans un foyer chaud avec l'apport d'air primaire par le haut du foyer.

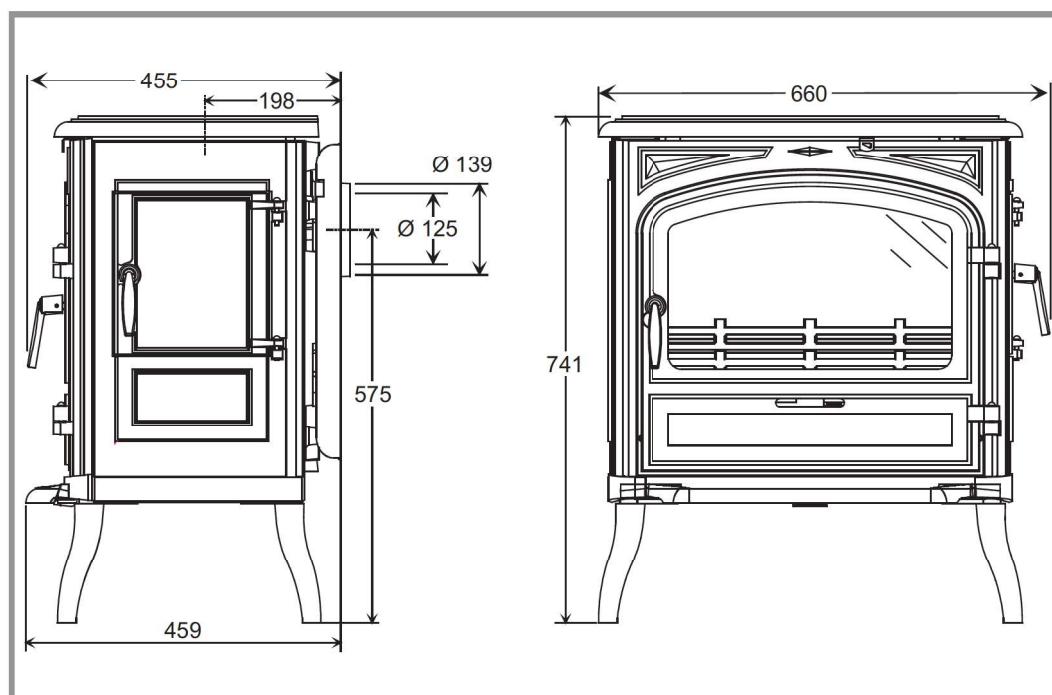


Figure 1 - Dimensions en mm

Ø 139 extérieur
Ø 125 intérieur

2. Instructions pour l'installateur

2.1. Avertissement pour l'utilisateur

Tous les règlements locaux et nationaux, notamment ceux qui font référence à des normes nationales et européennes, doivent être respectés lors de l'installation de l'appareil.

Un poêle mal installé peut être à l'origine de graves incidents (incendie de cheminée, inflammation de matériaux d'isolation à base de plastique des cloisons, etc...).

L'isolation de l'appareil et du conduit d'évacuation des gaz doit être renforcée et réalisée suivant les règles de l'art afin d'assurer la sécurité du fonctionnement de l'appareil. Se référer aux réglementations locales en vigueur.

Pour la France :

Arrêté du 22 octobre 1969 : Conduit de fumée desservant les logements.

Arrêté du 22 octobre 1969 et Arrêté du 24 mars 1982 : Aération des logements.

Norme NF P 51-201 : Travaux de fumisterie (DTU 24-1).

Norme NF D 35-302 : Tuyaux et coudes de fumée en tôle.

Le non respect des instructions de montage entraîne la responsabilité de celui qui l'effectue.

La responsabilité du Constructeur est limitée à la fourniture du matériel.

2.2. Le local d'implantation

Ventilation : Pour permettre le bon fonctionnement en tirage naturel, vérifier que l'air nécessaire à la combustion peut être prélevé en quantité suffisante dans la pièce où est installé l'appareil ; dans les habitations équipées d'une **VMC (Ventilation Mécanique Contrôlée)**, celle-ci aspire et renouvelle l'air ambiant ; dans ce cas l'habitation est légèrement en dépression et il est nécessaire d'installer une prise d'air extérieure, **non obturable**, complémentaire propre à la cheminée et d'une section au moins égale à 50 cm².

Emplacement de l'appareil : Choisir un emplacement central dans l'habitation qui favorise une bonne répartition de l'air chaud de convection dans la pièce principale. La diffusion de l'air chaud vers les autres pièces se fera par les portes de communication. Ces pièces doivent être en dépression ou équipée de grilles d'aérations **non réglable**, placées de façon à ne pas être obstruées pour favoriser la circulation de l'air chaud.

Plancher et cloisons : S'assurer que le plancher est capable de supporter la charge totale constituée par le foyer, son habillage et la hotte ; dans le cas contraire, le renforcer par une chape en béton pour répartir cette charge. S'assurer qu'ils ne sont pas constitués ni revêtus de matériaux inflammables ou se dégradant sous l'effet de la chaleur (papiers peints, moquettes, lambris, cloisons légères avec isolation à base de plastique). Lorsque le plancher est combustible, prévoir une isolation adéquate par exemple une plaque en tôle.

Faire bien attention de respecter les dégagements d'installation jusqu'aux parois en matériau combustible (A, B et C, fig. 2), aux parois en matériau non-combustible (D, fig. 2), ne mettre

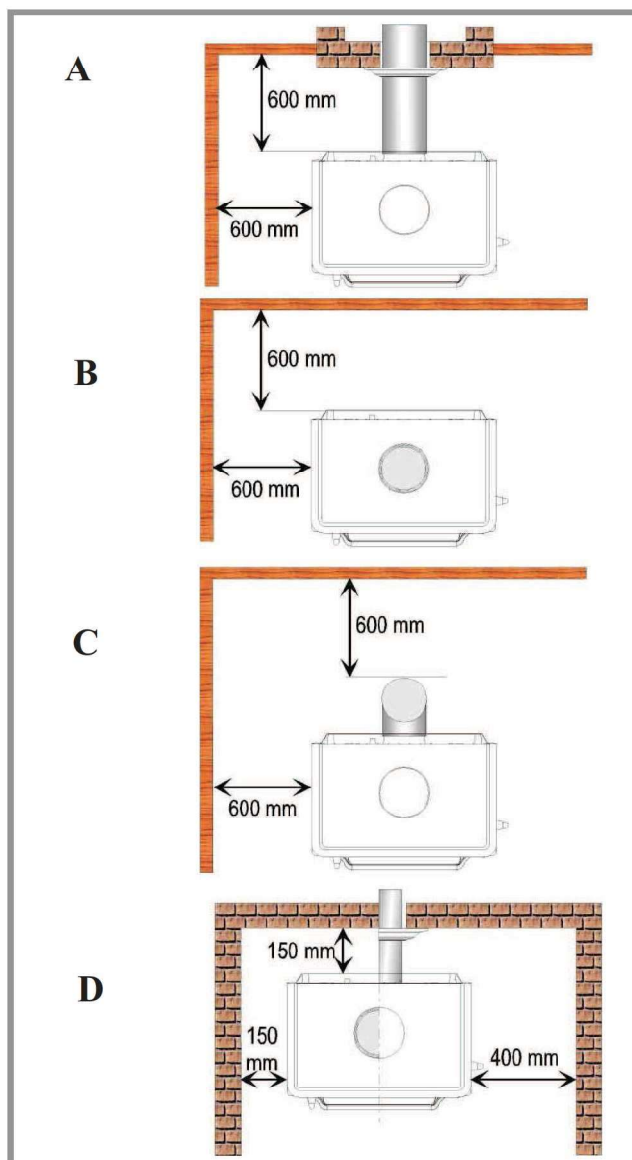


Figure 2 - Dégagement minimum d'installation

aucun objet en matériaux combustibles ou rideaux, tentures etc...

2.3. Le conduit d'évacuation

Conduit existant : Le conduit d'évacuation doit être conforme à la réglementation en vigueur.

- Le conduit doit être en bon état et doit permettre un tirage suffisant (voir tableau page 3).
- Le conduit doit être **compatible** avec son utilisation, dans le cas contraire il sera nécessaire de procéder au tubage ou au chemisage du conduit.
- Le conduit doit être **propre** ; effectuer un ramonage à l'aide d'une brosse métallique "hérissée" pour éliminer les dépôts de suies et décoller les goudrons.
- Le conduit doit avoir une **isolation thermique** suffisante.
- Un conduit dont les parois internes sont froides, rend impossible la formation du tirage thermique et provoque de la condensation.
- Le conduit d'évacuation doit être étanche à l'eau.

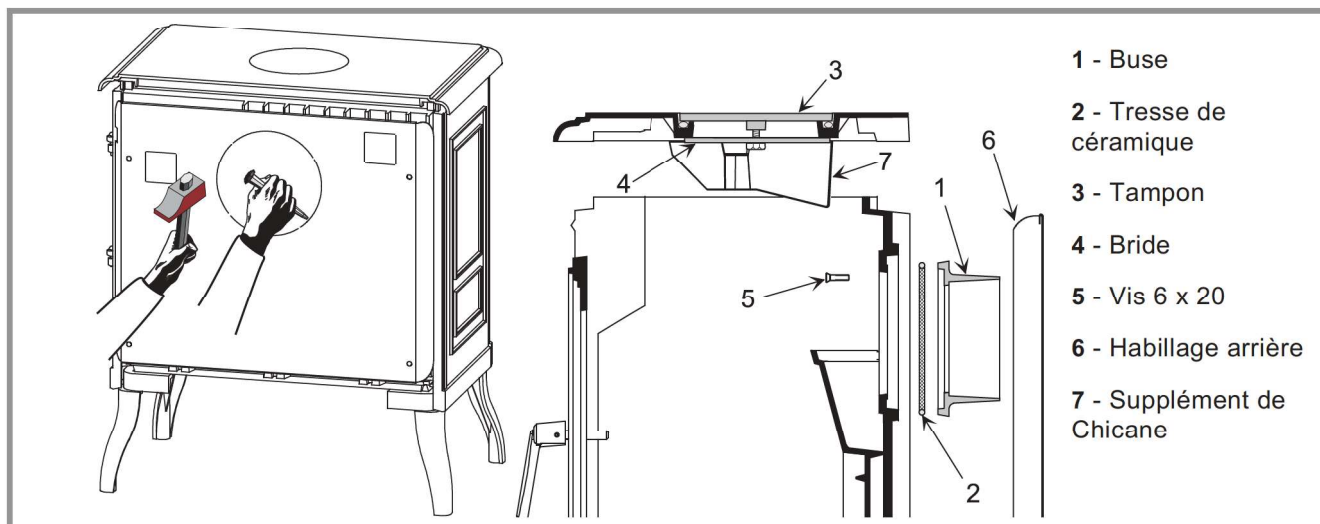


Figure 3 - Départ fumée à l'arrière

- Le conduit doit être de section normale et constante sur toute sa hauteur. Cette section doit être équivalente au diamètre de raccordement de l'appareil. Un conduit trop large risque de rendre le tirage thermique nul.
- Le conduit ne doit être raccordé qu'à un seul appareil.
- Il doit avoir 4 à 5 mètres de hauteur et doit déboucher à 40 cm du faîte de la maison ou de toute construction à moins de 8 m.
- Dans le cas de terrasse ou de toit dont la pente est inférieure à 15°, la souche doit au moins être égale à 1,20 m.
- Le couronnement ne doit pas freiner le tirage.
- Si la cheminée a des tendances aux refoulements, à cause de sa situation par rapport à des obstacles voisins, il faut coiffer la sortie d'un antirefouleur efficace ou rehausser la cheminée.
- Si la dépression de la cheminée est bien au-delà des valeurs recommandées, il faut installer un modérateur de tirage efficace sur le conduit de raccordement, **il doit être visible et accessible.**

Conduit inexistant :

- Le conduit de cheminée ne doit pas reposer sur l'appareil.
- Le conduit doit être éloigné de tout matériau inflammable (charpente, menuiserie, cloison légère, etc...).
- Le conduit doit permettre un ramonage mécanique.

2.4. Montage de la buse d'évacuation

La buse d'évacuation permet l'utilisation de tuyaux de Ø 125 mm ou de Ø 139 mm selon que le raccordement s'effectue à l'intérieur ou à l'extérieur de la buse.

2.4.1. Départ de fumée à l'arrière (figure 3)

- Déposer le dessus (2 vis).
- Déposer la chicane (fig. 7, p. 7).
- Déposer l'habillage arrière **6** découper l'emplacement du départ des fumées.
- Fixer la buse **1** à l'arrière de façon étanche à l'aide des vis et rondelles fournies.
- Replacer la chicane (fig. 8, p. 7).
- Replacer le dessus et replacer l'habillage arrière.

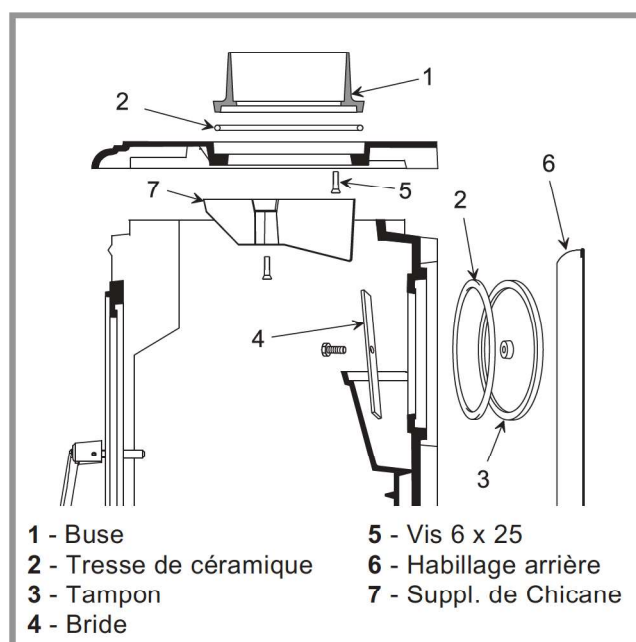
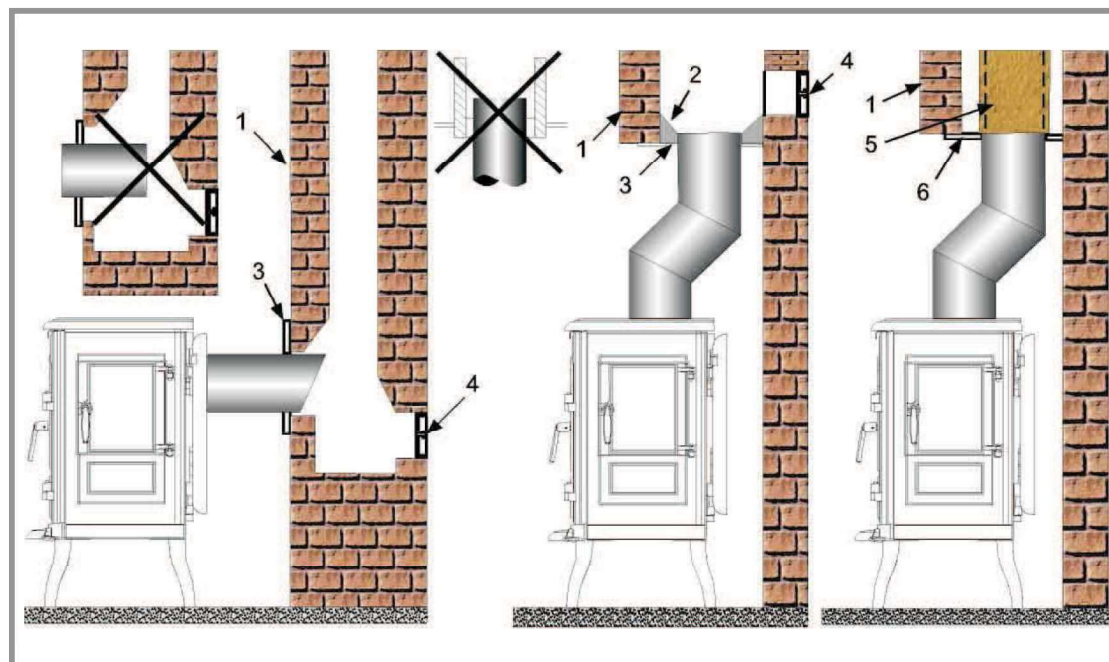


Figure 4 - Départ fumée au dessus

2.4.2. Départ de fumée au dessus (figure 4)

- Déposer l'habillage arrière **6**.
 - Déposer le dessus (2 vis).
 - Déposer la chicane (fig. 7, p. 7).
 - Déposer le suppl. de chicane **7**.
 - Démonter le tampon **3**, la clame **4** et les monter à l'arrière de façon étanche.
 - Fixer la buse **1** à l'aide des 3 vis (6 x 25) et rondelles fournies sur le dessus de façon étanche.
 - Replacer la chicane et le suppl. de chicane (fig. 8, p. 7).
 - Replacer le dessus et replacer l'habillage arrière.
- L'habillage arrière **ne doit pas être découpé** dans ce type d'installation.



**Figure 5 -
Conduit de
raccordement**

- 1 - Cheminée
- 2 - Matériau réfractaire façonné en entonnoir
- 3 - Plaque non combustible
- 4 - Accès au nettoyage
- 5 - Isolation
- 6 - Plaque non combustible amovible et ventilée.

2.5. Raccordement au conduit de fumée

Le conduit de raccordement doit être réalisé conformément à la réglementation en vigueur.

- L'appareil doit se trouver aussi près que possible de la cheminée.
- L'appareil sera raccordé au conduit d'évacuation au moyen de tuyaux de fumée du commerce agréés pour résister aux produits de combustion (exemple : **Inox, tôle émaillée...**).
- Le diamètre du tuyau ne doit pas être inférieur au diamètre de la buse de l'appareil. Si c'est le cas, la réduction doit être de diamètre immédiatement inférieur au diamètre de la buse et être située le plus loin possible du raccordement à l'appareil.
- Le raccordement peut se faire, soit verticalement sur un conduit débouchant sous le plafond, soit horizontalement sur un conduit partant du sol.
- L'emboîtement du conduit de raccordement sur la buse de l'appareil ainsi que sur le conduit d'évacuation se fera de manière étanche.
- Pour les habitations équipées d'une **VMC (Ventilation Mécanique Contrôlée)**, l'étanchéité doit empêcher l'extracteur d'aspirer les fumées hors du conduit.
- Le conduit de raccordement ainsi que le modérateur de tirage éventuel doivent être visibles, accessibles et ramonables.

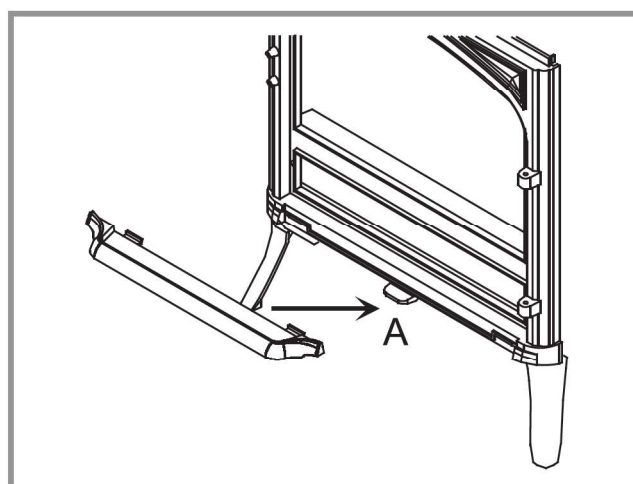


Figure 6 - Montage du plateau

2.6. Montage du plateau cendrier

Figure 6

Afin d'éviter toute détérioration au cours du transport, le plateau de récupération a été placé derrière la porte de foyer.

- Accrocher le plateau au bas de la façade **A**.

2.7. Contrôles avant mise en service

- Vérifier que la vitre n'est pas détériorée.
- Vérifier que les passages de fumée ne sont pas obstrués par les composants de l'emballage ou des pièces démontées.
- Vérifier que les joints d'étanchéité du circuit des fumées sont en bon état.

Note : S'il s'agit d'une tresse en céramique, c'est un consommable et donc elle est amenée à être changée par l'utilisateur.

- Vérifier que les portes ferme bien.
- Vérifier que les pièces amovibles sont à leur place respective (grilles, chicane, etc...).

2.8. Dépose et repose de la chicane

Assurez-vous que toutes les pièces démontables sont correctement installées.

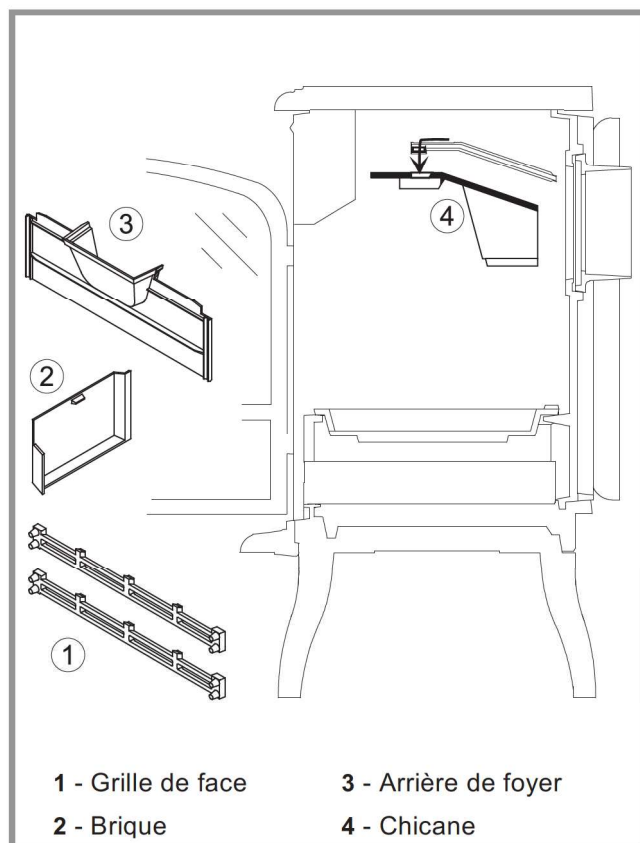


Figure 7 - Dépose de la chicane

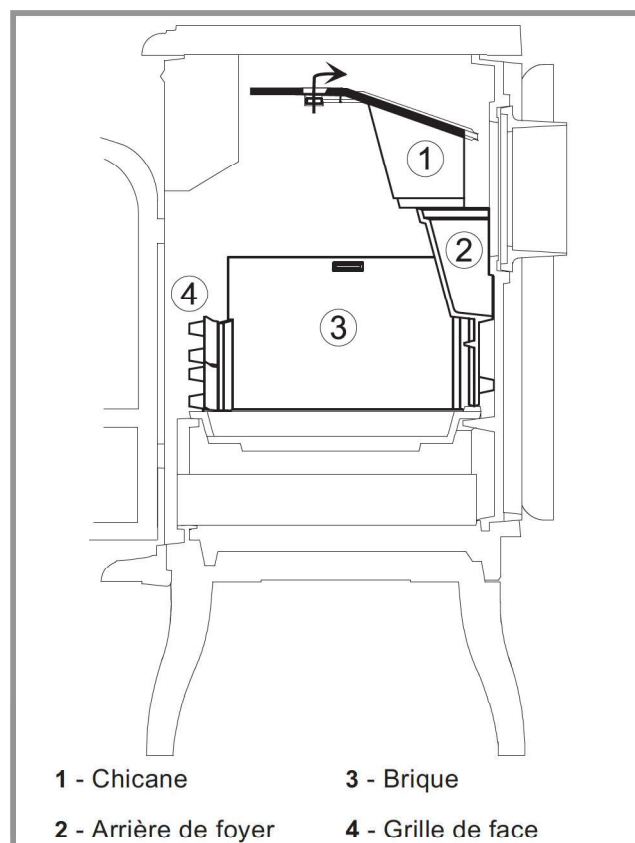


Figure 8 - Repose des éléments

2.9. Entretien de la cheminée et ramonage

Très important : Afin d'éviter tout incident (feu de cheminée, etc...) les opérations d'entretien devront être réalisées régulièrement. **Conformément au Règlement Sanitaire Départemental Type (RSDT) vous devez procéder au minimum à deux ramonages mécaniques annuels du conduit d'évacuation et du conduit de raccordement à l'appareil dont une fois pendant la période d'utilisation.**

En cas d'usage fréquent du poêle, procéder à **plusieurs ramonages mécaniques annuels** du conduit d'évacuation et du conduit de raccordement sur l'appareil.

- Déposer préalablement les grilles de face, les briques de foyer, la chicane (fig. 7) et le suppl. de chicane (# 7, fig. 4, page 5, départ dessus uniquement).
- Reposer les éléments dans l'ordre inverse (fig. 8).

En cas de feu de cheminée, il faut couper le tirage de la cheminée, fermer les entrées d'air de l'appareil, fermer portes, fenêtre, trappes et appeler les pompiers sans attendre.

N'OUVREZ SURTOUT PAS LA PORTE DE L'APPAREIL (APPEL D'AIR).

La cheminée doit être **impérativement vérifiée et nettoyée par un spécialiste.**

3. Instructions pour l'utilisateur

Le Fabricant décline toute responsabilité concernant les détériorations de pièces qui seraient causées par l'emploi d'un combustible non recommandé ou par toute modification de l'appareil ou de son installation.
N'utiliser que les pièces de rechange fournies par le fabricant.

Tous les règlements locaux et nationaux, notamment ceux qui font référence à des normes nationales et européennes, doivent être respectés lors de l'utilisation de l'appareil.

«Ne pas utiliser l'appareil par temps doux»

Certaines conditions météorologiques (ex : Brouillard et redoux) empêchent un tirage suffisant de la cheminée et peuvent être à l'origine d'asphyxie.

3.1. Combustible

Cet appareil n'est pas un incinérateur.

- Utiliser des bûches de bois dur d'au moins 2 ans de coupe et stockées dans un endroit abrité et ventilé (humidité <20%).
- Utiliser du bois dur dégageant beaucoup de chaleur et produisant de bonnes braises.

- Les grosses bûches doivent être fendues et coupées à la longueur d'utilisation avant d'être stockées.

Combustible recommandé

- Bois de chauffage : **Charme**

Combustible de remplacement

- Bois de chauffage : Chêne, frêne, érable, bouleau, orme, hêtre, etc...).

Combustibles interdits

TOUT CHARBON ET COMBUSTIBLE LIQUIDE !

- «Bois vert» ; du bois vert ou trop humide diminue le rendement de l'appareil et provoque l'encrassement des parois internes et du conduit d'évacuation (suies, bistre, goudron, etc...).
- «Bois récupéré» ; la combustion de bois traité (traverse de chemin de fer, poteau télégraphique, chute de contreplaqué ou d'aggloméré, palette, etc...) provoque rapidement l'encrassement de l'installation (suies, bistre, goudron, ...), nuit à l'environnement (pollution, odeur, ...) et sont cause d'emballement du foyer avec surchauffe.

☞ «Bois vert» et «bois récupéré» peuvent provoquer un feu de cheminée.

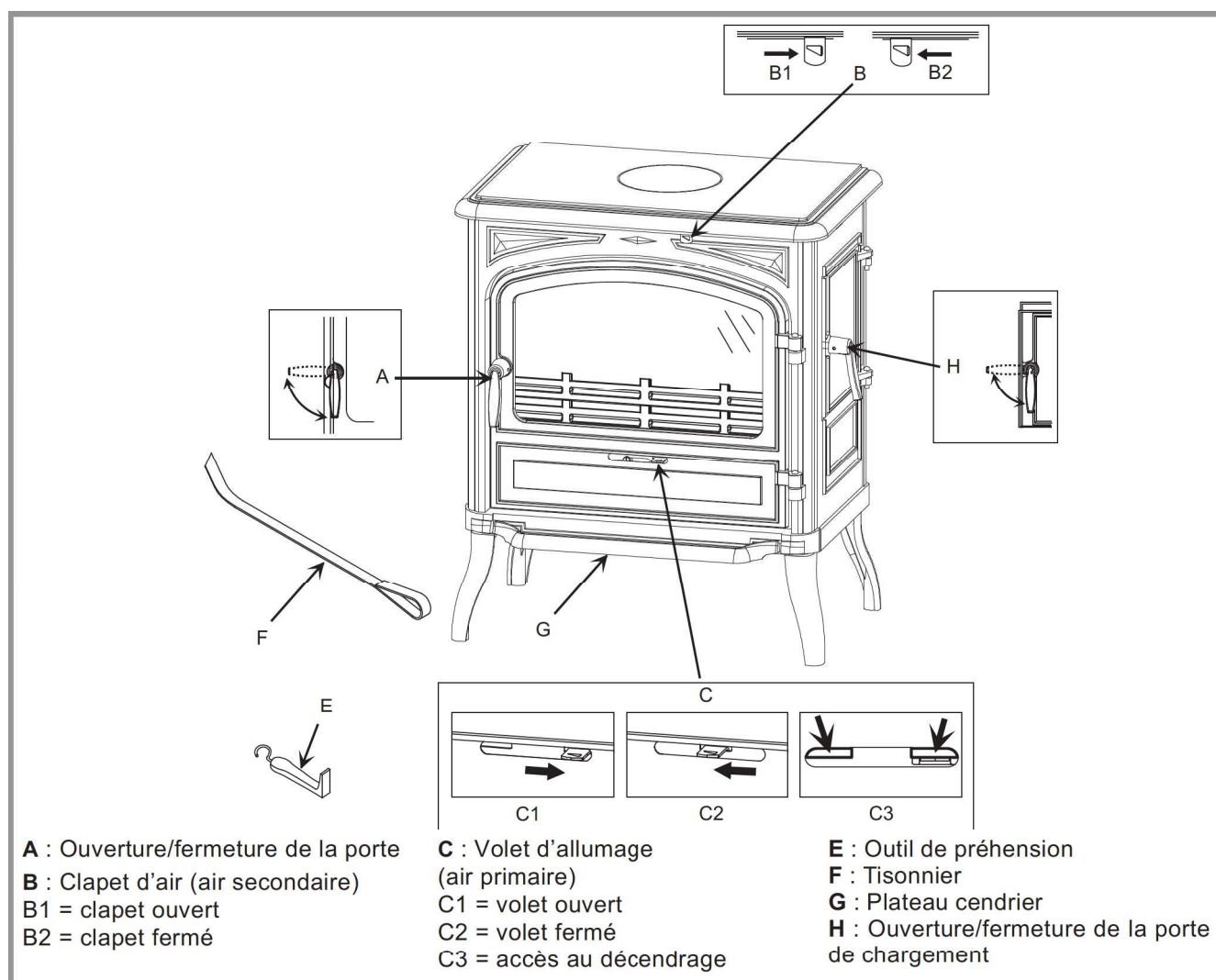


Figure 9 - Organes de manoeuvre

3.2. Allumage

Figure 9

- Ouvrir en grand le volet de réglage d'air (# B1) et le volet d'allumage (# C1).
- Ouvrir la porte vitrée.
- Placer sur la grille du papier sec froissé (type journal), du petit bois très sec et quelques bûches de bois dur de petit diamètre.
- Allumer le papier et refermer la porte vitrée.
- Lorsque les braises sont bien vives, charger le foyer avec du combustible et refermer la porte (# A) et le volet (# C2).

Remarques : Lors du premier allumage, le feu ne sera poussé que progressivement pour permettre aux différentes pièces de se dilater normalement et de se sécher.

Le poêle peut émettre de la fumée et diffuser une odeur de peinture neuve. Ne pas s'en inquiéter et bien aérer la pièce pendant les premières heures de fonctionnement.

3.3. Conduite de la combustion

L'appareil doit fonctionner avec les portes convenablement fermés.

Le contrôle d'allure s'effectue par le volet de réglage d'air secondaire (rep. B).

La puissance nominale est obtenue avec l'air secondaire totalement ouvert (rep. B1) et l'air primaire ouvert d'1/4.

Le poêle est équipé d'un système "vitre propre" par balayage de la vitre grâce à l'air primaire (rep. C1). Le système est d'autant plus efficace que le volet est ouvert.

Chargement du combustible :

Ouvrir doucement la porte de chargement, sans faire d'appel d'air brutal, afin d'éviter les émanations de fumée dans la pièce.

L'intervalle de chargement minimal pour une puissance calorifique nominale est de 45 mn.

- Placer les bûches sur les braises.
- Pour une allure soutenue, veiller à ce qu'il y ait toujours au moins 2 bûches sur le brasier. L'allure du foyer est meilleure lorsqu'il y a plusieurs bûches et qu'elles ne sont pas trop grosses.
- Pour une allure réduite (par exemple la nuit), choisir des bûches plus grosses.
- Refermer la porte de chargement.
- Ouvrir momentanément le volet d'allumage (rep. C1) pour ranimer le foyer.

3.4. Décassage

- Évacuer les cendres régulièrement. Ne jamais laisser les cendres s'amonceler jusqu'au contact de la grille, cela freinerait l'arrivée d'air primaire et le feu serait étouffé ; d'autre part, la grille ne serait plus refroidie et pourrait se détériorer.
- Secouer les braises à l'aide du tisonnier avant chaque chargement (# C3).
- Insérer le tisonnier dans l'ouverture au-dessus du volet d'allumage et secouer les cendres ; décrocher

jusqu'à ce que des braises incandescentes tombent dans le cendrier.

- Évacuer les cendres lorsque le foyer est refroidi.
- Vider les cendres en prenant les précautions d'usage pour les braises incandescentes.

3.5. Entretien de la cheminée

Très important : Afin d'éviter tout incident (feu de cheminée, etc...) les opérations d'entretien devront être réalisées régulièrement.

Conformément au Règlement Sanitaire Départemental Type (RSDT) vous devez procéder au minimum à deux ramonages mécaniques annuels du conduit d'évacuation et du conduit de raccordement à l'appareil dont une fois pendant la période d'utilisation.

En cas d'usage fréquent du foyer, procéder à **plusieurs ramonages mécaniques annuels** du conduit de fumées et du conduit de raccordement sur l'appareil.

En cas de feu de cheminée, il faut couper le tirage de la cheminée, fermer les entrées d'air de l'appareil, fermer portes, fenêtre, trappes et appeler les pompiers sans attendre.

**N'ouvrez surtout pas la porte de l'appareil.
(Appel d'air)**

La cheminée doit être impérativement vérifiée et nettoyée par un spécialiste.

3.6. Entretien du poêle

- L'appareil doit être nettoyé régulièrement ainsi que le conduit de raccordement et le conduit de fumées.
- Ouvrir la porte vitrée, éventuellement, ôter les grilles de face (# 1, fig. 7, p. 7), nettoyer toutes les parois de la chambre de combustion et nettoyer la grille de foyer.
- Le nettoyage de la vitre vitrocéramique peut s'effectuer avec un chiffon doux humecté d'un produit approprié du commerce ; cette opération sera réalisée lorsque l'appareil est froid ; après nettoyage, rincer à l'eau claire. **N'utiliser pas de nettoyeurs abrasifs.**
- La vitre en vitrocéramique résiste à une température de 750°C, en cas de bris de verre, suite à une manoeuvre malhabile, il est déconseillé de remplacer la vitre cassée par un matériau autre que celui fourni par le fabricant.
- Toutes les pièces constituant l'habillage, peuvent être frottées à sec avec une brosse douce ou avec un chiffon légèrement humide. En cas de condensations ou d'aspersion d'eau involontaire, nettoyer les parties souillées avant qu'elles ne sèchent.
- Vérifier l'absence d'obstruction avant un rallumage à la suite d'une longue période d'arrêt.
- L'appareil ne peut être utilisé sur un conduit de fumées desservant plusieurs appareils.
- Maintenir les grilles d'aération libres de toute obstruction.

3.7. Conseils importants

Ce poêle est un appareil qui produit de la chaleur et peut provoquer des **brûlures** par contact. L'appareil peut encore **RESTER CHAUD** une fois éteint.

INTERDISEZ À VOS ENFANTS DE S'EN APPROCHER

3.8. Causes de mauvais fonctionnement



☒ : Ce signe vous recommande de faire appel à un professionnel qualifié pour effectuer ces opérations.

Situation	Causes probables	Action
Le feu prend mal. Le feu ne tient pas.	Bois vert ou trop humide	- Utiliser du bois dur d'au moins deux ans de coupe et ayant été stocké sous abri ventilé.
	Les bûches sont trop grosses	- Pour l'allumage, utiliser du papier froissé et du petit bois très sec. Pour l'entretien du feu, utiliser des bûches refendues.
	Bois de mauvaise qualité	- Utiliser du bois dur dégageant beaucoup de chaleur et produisant de bonnes braises (charme, chêne, frêne, érable, bouleau, orme, hêtre, etc...).
	Air primaire insuffisant	- Ouvrir en grand le volet d'air primaire. - Ouvrir la grille d'entrée d'air frais extérieure.
	Le tirage est insuffisant ☒	- Vérifier que le conduit n'est pas obstrué, effectuer un ramonage mécanique si nécessaire. - Vérifier que le conduit d'évacuation est conforme.
Le feu s'emballe.	Excès d'air	- S'assurer que les volets sont bien fermés. - Fermer partiellement ou complètement le volet d'air primaire.
	Le Tirage est excessif ☒	- Installer un modérateur de tirage.
	Bois de mauvaise qualité	- Ne pas brûler en continu, du petit bois, des fagots, des chutes de menuiseries (contreplaqué, palette, etc...).
Emanation de fumées à l'allumage.	Le conduit d'évacuation est froid	- Réchauffer le conduit en faisant brûler une torche de papier dans le foyer.
	La pièce est en dépression (en pression négative)	- Dans les habitations équipées d'une *VMC , entrouvrir une fenêtre donnant sur l'extérieur jusqu'à ce que le feu soit bien lancé.
Emanation de fumées pendant la combustion.	Le tirage est insuffisant ☒	- Vérifier la conformité du conduit d'évacuation et son isolation. - Vérifier que le conduit n'est pas obstrué, effectuer un ramonage mécanique si nécessaire.
	Le vent s'engouffre dans le conduit ☒	- Installer un anti-refouleur sur le couronnement.
	La pièce est en dépression (en pression négative) ☒	- Dans les habitations équipées d'une *VMC , il est nécessaire d'installer une prise d'air extérieure complémentaire propre à la cheminée.
	Bois de mauvaise qualité	- N'utiliser que le combustible recommandé.
Chauffage insuffisant.	Mauvais brassage de l'air chaud de convection	- Vérifier le circuit de convection (grilles d'entrée, conduit d'air, grilles de diffusion). - Vérifier que les pièces voisines sont équipées de grille d'aération pour favoriser la circulation de l'air chaud.

(*Ventilation Mécanique Contrôlée)

4. Pièces détachées

Pour toute commande de pièces détachées, indiquer : Le **type** et la **référence de l'appareil** y compris l'**indice littéral de couleur** (inscrit sur la plaque signalétique ou le certificat de garantie), la **désignation** et le **code article de la pièce**.

Exemple : Poêle bois "Limousin", réf. **134 10 10**, couleur **Y**, dessus **352124 AB**.

A = 134 10 10 **Y** ; **B** = 134 10 10 **J** ; **C** = 134 10 10 **L** ; **D** = 134 10 10 **D**

E = 134 10 10 ; **F** = 134 10 10 **F** ; **G** = 134 10 10 **N** ; **H** = 134 10 10 **P** ; **I** = 134 10 10 **Q**

N°	Code	Désignation	Type	A	B	C	D	E	F	G	H	I	Qté
1	100939	Axe		A	B	C	D	E	F	G	H	I	05
2	101048	Axe		A	B	C	D	E	F	G	H	I	02
3	110404	Clou cannelé.	6x30	A	B	C	D	E	F	G	H	I	02
4	110405	Clou cannelé.	6x35	A	B	C	D	E	F	G	H	I	02
5	134107	Gant de protection		A	B	C	D	E	F	G	H	I	01
6	134711	Goupille cannelée	6x30	A	B	C	D	E	F	G	H	I	02
7	134750	Goupille mecanindus	4x26	A	B	C	D	E	F	G	H	I	02
8	181632	Joint	Ø 6	A	B	C	D	E	F	G	H	I	1,32 m
9	162546	Plaque signalétique		A	B	C	D	E	F	G	H	I	01
10	181607	Tresse de céramique	Ø 9,5	A	B	C	D	E	F	G	H	I	1 m
11	181614	Tresse de céramique	Ø 9,5	A	B	C	D	E	F	G	H	I	3,40 m
12	105006	Joint		A	B	C	D	E	F	G	H	I	1,77 m
13	188780	Verre céramique	439x272x4	A	B	C	D	E	F	G	H	I	01
14	205391	Habillage arrière		A	B	C	D	E	F	G	H	I	01
15	209915	Protecteur		A	B	C	D	E	F	G	H	I	01
16	326603	Suppl. de chicane		A	B	C	D	E	F	G	H	I	01
17	237413 60.	Obturbateur		A	B	C	D	E	F	G	H	I	01
18	259015	Patte de fixation		A	B	C	D	E	F	G	H	I	04
19	270409	Clapet d'air.		A	B	C	D	E	F	G	H	I	01
20	270410 60.	Clapet d'air.		A	B	C	D	E	F	G	H	I	01
21	300122 MK	Pied						E					04
21	300122 AB	Pied		A			D						04
21	300122 77.	Pied				C							04
21	300122 79.	Pied			B								04
21	300122 ED	Pied						F					04
21	300122 EP	Pied							G				04
21	300122 RH	Pied								H			04
21	300122 ER	Pied									I		04
22	300462 AB	Dessous		A	B	C	D	E	F	G	H	I	01
23	300993 MK	Poignée						E					02
23	300993 AB	Poignée		A			D						02
23	300993 77.	Poignée				C							02
23	300993 79.	Poignée			B								02
23	300993 ED	Poignée						F					02
23	300993 EP	Poignée							G				02
23	300993 RH	Poignée								H			02
23	300993 ER	Poignée									I		02
24	303515 MK	Porte de chargement						E					01
24	303515 AB	Porte de chargement		A			D						01
24	303515 77.	Porte de chargement				C							01
24	303515 79.	Porte de chargement			B								01
24	303515 ED	Porte de chargement						F					01
24	303515 EP	Porte de chargement							G				01
24	303515 RH	Porte de chargement								H			01
24	303515 ER	Porte de chargement									I		01
25	303718 MK	Tampon de buse						E					01
25	303718 AB	Tampon de buse		A			D						01
25	303718 77.	Tampon de buse				C							01
25	303718 79.	Tampon de buse			B								01
25	303718 ED	Tampon de buse						F					01
25	303718 EP	Tampon de buse							G				01
25	303718 RH	Tampon de buse								H			01
25	303718 ER	Tampon de buse									I		01
26	303860 MK	Buse						E					01
26	303860 AB	Buse		A			D						01
26	303860 77.	Buse				C							01
26	303860 79.	Buse			B								01
26	303860 ED	Buse						F					01
26	303860 EP	Buse							G				01
26	303860 RH	Buse								H			01
26	303860 ER	Buse									I		01
27	305015 AB	Brique		A	B	C	D	E	F	G	H	I	01
28	305150 AB	Arrière de foyer		A	B	C	D	E	F	G	H	I	01
29	306278 AB	Arrière de foyer		A	B	C	D	E	F	G	H	I	01
30	307422 AB	Grille de face.		A	B	C	D	E	F	G	H	I	02

A = 134 10 10 Y ; B = 134 10 10 J ; C = 134 10 10 L ; D = 134 10 10 D

E = 134 10 10 ; F = 134 10 10 F ; G = 134 10 10 N ; H = 134 10 10 P ; I = 134 10 10 Q

N°	Code	Désignation.	Type	A	B	C	D	E	F	G	H	I	Qté
31	309231	AB	Grille bois	A	B	C	D	E	F	G	H	I	01
32	309897	MK	Façade					E					01
32	309897	AB	Façade	A			D						01
32	309897	77	Façade			C							01
32	309897	79	Façade		B								01
32	309897	ED	Façade						F				01
32	309897	EP	Façade							G			01
32	309897	RH	Façade								H		01
32	309897	ER	Façade									I	01
33	310729	MK	Côté droit					E					01
33	310729	AB	Côté droit	A			D						01
33	310729	77	Côté droit			C							01
33	310729	79	Côté droit		B								01
33	310729	ED	Côté droit						F				01
33	310729	EP	Côté droit							G			01
33	310729	RH	Côté droit								H		01
33	310729	ER	Côté droit									I	01
34	310826	MK	Côté gauche					E					01
34	310826	AB	Côté gauche	A			D						01
34	310826	77	Côté gauche			C							01
34	310826	79	Côté gauche		B								01
34	310826	ED	Côté gauche						F				01
34	310826	EP	Côté gauche							G			01
34	310826	RH	Côté gauche								H		01
34	310826	ER	Côté gauche									I	01
35	314607		Contre-porte	A	B	C	D	E	F	G	H	I	01
36	315602		Conduit d'air	A	B	C	D	E	F	G	H	I	01
37	323211		Chicane	A	B	C	D	E	F	G	H	I	01
38	325304	AB	Obturbateur	A	B	C	D	E	F	G	H	I	03
39	327901	MK	Suppl. de dessous					E					01
39	327901	AB	Suppl. de dessous	A			D						01
39	327901	77	Suppl. de dessous			C							01
39	327901	79	Suppl. de dessous		B								01
39	327901	ED	Suppl. de dessous						F				01
39	327901	EP	Suppl. de dessous							G			01
39	327901	RH	Suppl. de dessous								H		01
39	327901	ER	Suppl. de dessous									I	01
40	331108	MK	Porte de foyer					E					01
40	331108	AB	Porte de foyer	A									01
40	331108	66	Porte de foyer				D						01
40	331108	77	Porte de foyer			C							01
40	331108	79	Porte de foyer		B								01
40	331108	ED	Porte de foyer						F				01
40	331108	EP	Porte de foyer							G			01
40	331108	RH	Porte de foyer								H		01
40	331108	ER	Porte de foyer									I	01
41	352124	MK	Dessus					E					01
41	352124	AB	Dessus	A			D						01
41	352124	77	Dessus			C							01
41	352124	79	Dessus		B								01
41	352124	ED	Dessus						F				01
41	352124	EP	Dessus							G			01
41	352124	RH	Dessus								H		01
41	352124	ER	Dessus									I	01
42	406816		Bride	A	B	C	D	E	F	G	H	I	01
43	415504	60	Tisonnier	A	B	C	D	E	F	G	H	I	01
44	624043		Cendrier	A	B	C	D	E	F	G	H	I	01
45	808001	ED	Poignée	A	B	C	D	E	F	G	H	I	01
46	262608		Écran	A	B	C	D	E	F	G	H	I	01
47	988874		Porte vitrée complète	A									01
47	988880		Porte vitrée complète		B								01
47	988881		Porte vitrée complète			C							01
47	988887		Porte vitrée complète				D						01
47	988990		Porte vitrée complète					E					01
47	988911		Porte vitrée complète						F				01
47	988857		Porte vitrée complète							G			01
47	988989		Porte vitrée complète								H		01
47	988992		Porte vitrée complète									I	01
48	142881		Joint	A	B	C	D	E	F	G	H	I	04
49	161025		Peinture de retouche (L)			C							01
49	161027		Peinture de retouche (J)		B								01
49	161059		Peinture de retouche (C)					E					01
49	161039		Peinture de retouche (P)								H		01

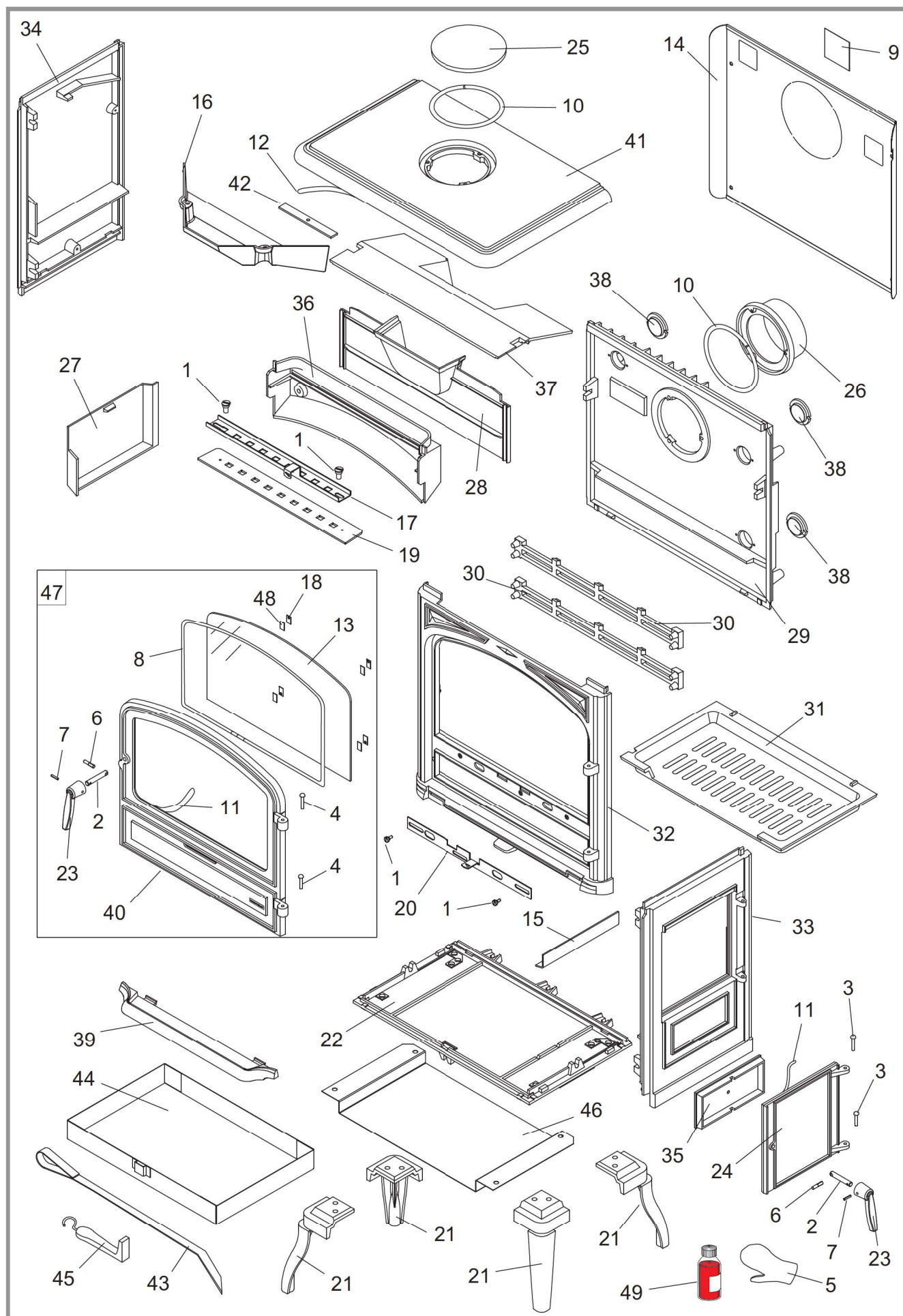


Figure 10 - Vue éclaté de l'appareil

§ Certificat de garanties

* Garantie légale

Les spécifications, dimension et renseignements portés sur nos documents ne sont qu'indicatifs et s'engagent nullement le vendeur.

Dans un souci d'amélioration de nos matériels, toute modification jugée utile par nos services pourra intervenir sans préavis.

Les dispositions du présent certificat de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur du matériel, concernant la garantie légale ayant trait à des défauts ou vices cachés, qui s'applique, en tout état de cause, dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil, et dans le pays où a été acheté le matériel.

* Garantie contractuelle

Nos matériels sont garantis contre les défauts et vices cachés sous condition :

- 1) de l'installation et de la mise au point de l'appareil par un installateur professionnel.
- 2) du respect des instructions données dans nos documents techniques, notices d'installation et de réglage.
- 3) de l'installation, de l'utilisation et de l'entretien de l'appareil réalisés conformément aux normes et législations en vigueur et aux indications des notices technique jointe à l'appareil.

Cette garantie porte sur le remplacement, en nos ateliers, des pièces reconnues défectueuses d'origine par notre service "contrôle garantie" : port et main d'œuvre à la charge de l'utilisateur. De

plus, si les réparations ou l'échange des pièces couvertes par la garantie se montrent trop onéreux par rapport au prix de l'appareil, décision de changer de réparer l'appareil appartiendra au vendeur.

Notre garantie est de 2 (deux) ans sur tous appareils exception faite des foyers et inserts pour lesquels notre garantie est de 5 (cinq) ans à l'exclusion de :

- 1) Les voyants lumineux, les fusibles, les résistances électriques, les ventilateurs.
- 2) les pièces d'usure ou en contact avec des températures importantes à savoir : soles et grilles foyères, plaques de fond, cendriers, peinture et traitements de surface des parties décoratives. Sont également exclus de cette garantie les joints et vitres.
- 3) Les avaries qui résulteraient de l'utilisation de l'appareil avec un combustible autre que celui précisé en nos notices.
- 4) les détériorations de pièces provenant d'éléments extérieur à l'appareil (refoulement de cheminée, effets d'orage, humidité, pression ou dépression non conforme, chocs thermique, coup de feu, etc.).
- 5) Les dégradations de pièces électriques, résultant de branchement et d'utilisation sur secteur dont la tension, mesurée à l'entrée de l'appareil, serait inférieure ou supérieure à 10% de la tension nominale de 220 volts.

* Exclusion de responsabilité

Dans l'hypothèse de fabrication d'un bien à la demande du client, notre responsabilité, en qualité de sous-traitant, ne pourra en aucun cas être engagée à l'égard du client ou des tiers pour défectuosité provenant de l'installation ou d'un défaut de conception du bien

☒ Nom et adresse de l'installateur :

☎ Téléphone :

☒ Nom et adresse de l'utilisateur :

Date de la mise en service : / /

Référence de l'appareil : ☒ 134 10 10

Couleur : ☒ Y ☐ J ☐ L ☐ D ☐ C ☐ F ☐ N ☐ P

Numéro de série :

Ce certificat est à compléter et à conserver soigneusement par l'utilisateur.
En cas de réclamation, faire une copie dûment remplie et l'adresser à :



127^{ième} RIF, 15 – BE 5660 MARIEMBOURG (Belgique)